

### **Attribution des contrats doctoraux en Histoire : année 2021**

Le jury se réunira le **lundi 28 et le mardi 29 juin 2021**, chaque fois à 9h00, en salle 6 au centre Panthéon.

#### **IMPORTANT :**

**La date, le lieu et les modalités des auditions sont susceptibles d'évoluer en fonction des consignes sanitaires.**

La liste définitive des candidats à un contrat doctoral est établie par la direction de l'École doctorale sur proposition des responsables de chaque spécialité de Master 2. **Les listes établies par chaque responsable de master doivent être fournies à l'École doctorale pour le lundi 21 juin 2021 au plus tard.** Merci de bien vouloir veiller au respect de ces règles.

En application des nouvelles dispositions introduites par le décret n° 2016-1173 du 29 août 2016 modifiant le décret du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche, les doctorants inscrits en 1<sup>ère</sup> année en 2020-2021 peuvent désormais candidater aux contrats doctoraux mis au concours au mois de juin 2021.

Le jury, émanation du conseil scientifique de l'ED, est constitué des membres enseignants chercheurs représentants des laboratoires, à savoir : Laurence Badel, Anne Hugon, Geneviève Bühner-Thierry, Sylvie Pittia, Sophie Métivier, Isabelle Lespinet-Moret, Bertrand Tillier, Christine Lebeau, Annick Lempérière, Brigitte Lion, Anne Conchon. Le titulaire peut être remplacé par son suppléant.

Chaque candidature fait l'objet d'un bref rapport établi par un membre du jury. À l'issue de la délibération, la direction de l'ED propose l'attribution des contrats doctoraux (liste principale et liste complémentaire).

#### **Règles à observer par les candidats**

Pour préparer les auditions dans de bonnes conditions, chaque candidat à un contrat doctoral devra déposer au secrétariat de l'École doctorale un CV, un résumé du M2, le relevé de notes du M2, le sujet et le projet de la future thèse avec le nom du directeur et du laboratoire de rattachement. Le projet de thèse devra prendre la forme d'un document de 4 à 5 pages (entre 10 000 et 13 000 signes, espaces compris, police Times New Roman 12). La bibliographie complémentaire devra figurer en annexe et n'est pas incluse dans le décompte des signes. **Le dossier complet (CV, résumé et relevé de notes du M2, projet de thèse, bibliographie) devra être envoyé uniquement sous forme dématérialisée à l'adresse [ecole.doctorale113@univ-paris1.fr](mailto:ecole.doctorale113@univ-paris1.fr) (un seul fichier au format PDF comportant toutes les pièces demandées). Un exemplaire PDF du mémoire de master 2 devra également être envoyé par le candidat à l'adresse indiquée.**

**La date limite de dépôt du dossier numérique au secrétariat de l'ED est fixée au **lundi 21 juin 2021** à 16h.**

L'audition se compose de 10 minutes de présentation et de 10 minutes d'entretien.

L'horaire précis des auditions sera envoyé **par mail** le mardi 22 juin.

Avec mes salutations très cordiales,

Sophie Métivier  
Professeur d'histoire médiévale  
Directrice de l'École Doctorale d'Histoire - ED 113